

On est d'autant plus fondé à ne pas innocenter la première, que les lapins qui ont succombé, ou n'étaient pas trichinés, ou ne l'étaient qu'à un degré minime; il ne faut pas que le thérapeutiste oublie l'apologue de l'*Ours et l'Amateur des jardins*.

Ce serait sans doute se montrer aventureux que de se rallier, dès à présent, à la doctrine qui considère la coqueluche comme naissant, évoluant et se propageant à la façon d'une maladie parasitaire à localisation spéciale remarquant que les produits de distillation sèche des matières organiques, si puissants comme parasitocides, déploient contre la coqueluche une remarquable efficacité. Je citerai pour exemples l'action de la benzine et celle des vapeurs se dégageant des salles d'épuration du gaz de l'éclairage ou du gazéol.

En 1854, le docteur Lochner a essayé la benzine (*) dans une épidémie de coqueluche. Il a été conduit à cette pratique par cette considération que la benzine ou hydro-phénol est au nombre des produits que renferme le gaz de l'éclairage. Dans un cas, une petite fille de quatre ans, ayant une coqueluche intense qui datait de trois semaines, vit ses accès tomber, en vingt-quatre heures, de 24 à 13; le quatrième jour, il n'y en avait que 5; le cinquième jour, les quintes n'existaient plus. Lochner pense que ce moyen peut remplacer le séjour dans les chambres d'épuration. (*Bullet. de therap.*, 1865, t. LXIX, p. 234.) Est-ce action antispasmodique exercée sur les nerfs qui animent le larynx? Est-ce affaire de bactéries tuées par la benzine? Je pose cette question sans la résoudre. Le fait signalé récemment, d'une toux incoercible coïncidant avec la présence de bactéries dans les crachats, justifie ce point d'interrogation.

Il s'applique également au traitement de la coqueluche par les gaz complexes qui se dégagent des salles d'épuration dans les usines à gaz. En 1864, Commenge a entretenu l'Académie de médecine des résultats très-remarquables de ces inhalations. Je les ai constatés moi-même, et le reproche que Henri Roger a adressé à cette méthode d'exposer à des accidents intercurrents de bronchite et de pneumonie, quand on passe, sans ménagement, de cette atmosphère très-chaude à l'air extérieur, n'est véritablement pas recevable; des précautions y pourvoient. On a eu la pensée de préparer, sous le nom de *gazéol*, un mélange

(*) 991. La benzine peut se donner en capsules. La forme d'émulsion est préférable. Il faut préférer la benzine pure retirée de la distillation de l'acide benzoïque. La dose est de 5 à 50 gouttes.

de gaz et de vapeurs analogue à celui des salles d'épuration, pour donner le bénéfice de ces inhalations aux petits malades qui n'ont pas d'usine à gaz dans la localité qu'ils habitent. Je ne saurais dire quelle est la valeur de cette substitution. L'inhalation de la benzine vaudrait peut-être autant, mais c'est à une expérimentation comparative à prononcer.

ARTICLE II. — PARASITOXIQUES SPÉCIAUX

Entre les parasitoxiques, il en est certains qui influencent plutôt tel parasite que tel autre, et qui ont, par ce fait, des applications spéciales. On peut, à ce point de vue, distribuer les vermifuges en sept groupes: 1° ceux des lombrics (*lombricides*); 2° ceux des oxyures (*oxyuricides*); 3° ceux des ténias (*ténicides*); 4° ceux des épizoaires libres ou logés dans des cavités communiquant avec l'extérieur (*épizoïcides*); 5° ceux qui s'adressent électivement aux parasites végétaux nourris par la peau (*dermaphyticides*); 6° ceux qui ont une utilité plus spéciale contre les parasites cutanés animaux; 7° les microzoïcides et microphyticides.

§ 1. — Lombricides.

La thérapeutique est amplement munie de ressources pour tuer et expulser les lombrics. La mousse de Corse, le semen-contra, la santoline, l'aurone, l'absinthe, la tanaïsie, l'ail, la suie, les purgatifs résineux, huileux ou mercuriels, sont les plus usuels de ces lombricides.

1° La *mousse de Corse*, constituée par la racine d'une vingtaine au moins d'algues marines, jouit de propriétés vermifuges très-précieuses. On peut dire que c'est le plus employé de tous les lombricides. Il réunit, en effet, à l'avantage d'une action assez sûre celui de se prêter à des formes pharmaceutiques qui le font aisément accepter des enfants (*).

2° Le *semen-contra* entre dans la composition de la plupart des vermifuges composés; mais la découverte, assez récente, de

(*) 992. La mousse de Corse s'administre à des doses de 4 à 20 et même 30 gram., 1° sous forme de poudre (1 à 10 gram.); 2° en infusion dans du lait (5 gram. pour 100); 3° en sirop au cinquième (1 à 2 cuillerées par jour); 4° en gelée (celle du Codex est au quart environ); 5° en lavement (12 gram. par demi-lavement).

son principe actif, la *santonine*, a singulièrement diminué son emploi. Cette précieuse substance a, en effet, une action aussi sûre que celle du *semen-contra* et elle a l'avantage, très-appreciable dans la médecine des enfants, d'une insipidité relative et d'un petit volume. La poudre de *semen-contra* se donne à la dose de 1 à 5 gram., les dragées à une dose un peu plus élevée. Le sirop de *semen-contra* du Codex (4) se donne à la dose de 1 à 3 cuillerées par jour. La *santonine* s'administre, chez les enfants, à la dose de 25 milligr. à 15 centigr. Les tablettes du Codex contiennent chacune 1 centigr. et sont d'un usage commode (2).

3° L'*aurone* vraie, ou *aurone mâle* des jardins, est une armoise qui est très-souvent employée en infusion (3) dans le traitement des maladies vermineuses; mais c'est un moyen presque exclusivement populaire.

4° La *tanaisie*, appelée vulgairement *herbe aux vers*, est aussi un anthelminthique usuel, et j'ai connu des familles qui entretenaient des plants dans leur jardin pour les affecter à cet usage. On n'emploie que les feuilles, bien que les semences de *tanaisie* semblent jouir de propriétés anthelminthiques. L'application d'un cataplasme de feuilles de *tanaisie* sur le ventre des enfants atteints d'helminthiase est, bien entendu, une pratique insignifiante. Un lavement de *tanaisie* bouillie dans du lait était le vermifuge favori de Hoffmann (4).

5° L'*absinthe officinale*, ou *grande absinthe*, pourrait être considérée comme un parasitoxique général, puisqu'on l'a employée avec succès : en suppositoires pour combattre les oxyures, et à l'intérieur pour expulser le *tænia*; mais c'est surtout contre les ascarides lombricoïdes que ce vermifuge déploie son efficacité. L'amertume extrême de l'*absinthe*, cause probable de ses propriétés anthelminthiques, est un obstacle à son emploi par la bou-

(1) 993. Voilà la formule de ce sirop :

℞ Semen-contra..... 100 grammes.
Eau bouillante..... 1000 —

On fait une colature et on ajoute 190 gram. de sucre par 100 gram. de celle-ci. Chaque cuillerée contient à peu près les principes actifs de 1 gram. 50 centigr. de *semen-contra*.

(2) 994. Jeannel indique des *biscuits à la santonine* contenant chacun 5 centigr. de cette substance.

(3) 995. L'infusion d'*armoïse* se prépare avec 10 à 20 gram. de feuilles dans un litre d'eau.

(4) 996. Ce lavement peut être préparé par infusion d'une poignée de sommités fleuries de *tanaisie* dans 250 gram. de lait.

che; aussi la donne-t-on en lavements (1). L'*absinthe* entre dans la composition des *espèces anthelminthiques* (2).

6° L'*ail* est aussi un vermifuge dans lequel les familles ont une grande confiance. Les cataplasmes de pulpe d'*ail* appliqués sur le nombril n'ont vraisemblablement qu'une efficacité médiocre contre les ascarides lombricoïdes; mais il semble que l'*ail* en lavements constitue un vermifuge utile. Il faut, si l'on y recourt, ne pas oublier que l'*ail* appliqué sur la muqueuse rectale jouit d'une action pyrétogénétique très-curieuse, que connaissent et qu'utilisent les matelots, les soldats et les prisonniers, dans un but de simulation de fièvre.

7° En dehors de ces lombricides pris isolément, il est des vermifuges innombrables qui sont basés sur l'association de ces divers médicaments entre eux et dont la multiplicité excède certainement les besoins de la pratique.

Je ne citerai entre ces formules que le *sirop vermifuge de Boulay* (3) et celui de Cruveilhier (4), qui peuvent rendre des services dans la médecine des enfants. Le reste est superfluité ou spéculation.

8° La *suie* appartient au groupe des parasitoxiques pyrétés que j'ai indiqué plus haut. Trousseau, qui a insisté sur l'utilité de ce vermifuge, recommandait de l'employer par la bouche contre les lombrics (5) et en lavements contre les oxyures.

(1) 997. La *tisane d'absinthe* se prépare avec 4 à 8 gram. de sommités sèches de cette plante pour un litre. Le *lavement d'absinthe* peut employer la même dose d'*absinthe*.

(2) 998. Les *espèces anthelminthiques* contiennent parties égales de feuilles et fleurs de *tanaisie*, d'*absinthe* et capitules de *camomille romaine* et de *semen-contra*. On emploie de 10 à 20 gram. de ces espèces pour un litre d'eau.

(3) 999. Le *sirop de Boulay* contient de la mousse de Corse, de l'acore, de l'angélique et du séné. On en donne une cuillerée à bouche pour les enfants de deux à quatre ans, pendant trois jours consécutifs.

(4) 1000. Le *sirop vermifuge de Cruveilhier* a pour base un mélange, à parties égales, de follicules de séné, de rhubarbe, de *semen-contra*, d'*aurone*, de mousse de Corse, de *tanaisie* et d'*absinthe*. On en donne une cuillerée à bouche le matin, pendant trois jours.

(5) 1001. Le *café vermifuge à la suie* de Trousseau se prépare ainsi :

℞ Café torréfié en poudre..... 10 grammes.
Suie tamisée..... 6 à 10
Eau bouillante..... 60 —

Laissez infuser une heure, passez et ajoutez :

Sirop d'*armoïse* composé..... 40 —

Mélez. A prendre en quatre fois.

9° Tous les purgatifs sont vermifuges et ceux qui sont doués des propriétés amères leur doivent en même temps d'être vermifuges; tel est l'aloès.

La réputation de l'aloès, comme anthelminthique, paraîtrait un peu usurpée, si l'on s'en rapportait aux expériences, si connues, de Redie, qui a vu des lombrics vivre plusieurs jours dans de la terre humidifiée par une solution aqueuse d'aloès, après avoir préalablement séjourné vingt-quatre heures dans un liquide de même nature. Quatre autres lombrics ont vécu quatre jours dans cette solution. Qu'en conclure, si ce n'est que l'aloès n'influence que médiocrement ces ascarides?

§ 2. — Oxyuricides.

J'ai déjà indiqué une série de moyens qui peuvent être employés topiquement contre les oxyures: lavements sucrés, injections de glycérine, suppositoires de cacao, injections d'huile de ricin, lavements d'absinthe, etc. On peut dire, d'une manière générale, que tous les lombricides employés par la voie rectale conviennent contre les oxyures. Je compléterai cette énumération en indiquant l'emploi des suppositoires contenant une petite quantité d'onguent mercuriel, du lavement anthelminthique à l'iodhydrargyrate de potasse de Trousseau⁽¹⁾ et des lavements et suppositoires d'aloès⁽²⁾.

Les oxyures paraissent impressionnables à l'aloès. Pereira indique l'utilité des lavements aloétiques contre ces parasites. (Pereira, *Mat. med. and Therap.*, vol. II, page 199.) Dujardin et Clark ont préconisé, l'un les lavements, l'autre les suppositoires⁽³⁾ d'aloès. (*Revue de therap. méd.-chir.*, 1855.) Nat. Smith

(¹) 1002.	℞ Biodure de mercure.....	1 centigr.
	Iodure de potassium.....	10 —
	Eau distillée.....	100 gram.

On triture les deux sels ensemble; on ajoute quelques gouttes d'eau; le bi-iodure de mercure se dissout dans l'iodure de potassium avec décoloration. On ajoute le reste de l'eau. Deux lavements par jour, un le matin, l'autre le soir.

(²) 1003. Le lavement d'aloès peut être ainsi formulé pour l'adulte:

℞ Aloès.....	1 gram.
Jaune d'œuf.....	n° 1
Décoct. d'absinthe...	250 —

S'il s'agit d'un enfant, on prescrit une dose de 20 à 50 centigr.

(³) 1004.	℞ Aloès.....	20 à 50 centigr.
	Beurre de cacao....	4 gram

F. un suppositoire.

(de Boston) a conseillé l'usage intérieur de l'aloès contre les oxyures, mais à tort, ces parasites devant être exclusivement attaqués par des moyens locaux. Hannon, médecin belge, a démontré que le kouso pouvait, en lavements⁽¹⁾, combattre les oxyures. (*Presse médicale belge*, 1851.)

§ 3. — Tœnicides

Le tœnia est une affection parasitaire si fréquente, principalement depuis l'introduction de l'usage de la viande crue dans les maladies intestinales des enfants et, en général, dans toutes les affections consomptives; les accidents que détermine ce parasite du côté de la nutrition et des centres nerveux sont si graves; sa ténacité est telle, qu'il faut être armé contre lui de ressources nombreuses. On peut dire qu'aujourd'hui la thérapeutique peut, dans l'immense majorité des cas, en venir à bout, en employant successivement les divers tœnicides ou en combinant leur action.

Le kouso, l'écorce de grenadier et la racine de fougère mâle sont trois tœnicides éprouvés et qui suffisent à presque tous les besoins de la thérapeutique des maladies vermineuses.

I. *Kouso*. — En 1840, Th. d'Abaddie, de retour de son voyage d'Abyssinie, fit connaître les propriétés tœnifuges attribuées dans ce pays, où l'habitude de manger la viande à peu près crue produit très-fréquemment le tœnia, à une plante, alors mal déterminée, que ce savant croyait être une Malvacée, mais que l'on a reconnue plus tard être une Rosacée, la *brayera anthelminthica*, qui expulse le tœnia avec une grande sûreté. Les fleurs de kouso (ou de *kwoso*, comme on les appela dans le principe) furent analysées par St-Martin, qui, quelques années plus tard, signala dans le kouso la présence d'une matière cristallisable, dénommée par lui la *kosséine*, et qui est associée dans le kouso à une huile volatile et à deux résines. (St-Martin, *Un mot sur la Kwoséine ou Kosséine et sa préparation*, in *Bullet. de therap.*, 1843, t. XXIV, p. 285.) Un rapport fait à l'Académie de médecine en 1847, par Mérat, établissait, d'après cinq observations recueillies à l'Hôtel-Dieu dans le service de Chomel, la remarquable efficacité de ce nouveau tœnifuge. (*Bullet. de l'Acad. de méd.*, juin 1847.) A partir de cette époque, le kouso

(¹) 1005. Le lavement au kouso, recommandé par Hannon, se compose d'une infusion de 1 gram. de kouso dans 90 gram. d'eau.

pénétra dans la pratique; les essais heureux se multiplièrent de toute part, et Martin-Solon, ce thérapeutiste si judicieux, en faisant ressortir les résultats remarquables qu'il avait obtenus du kouso, formulait le vœu, aujourd'hui à peu près exaucé, que le prix de ce médicament le rendît plus aisément abordable. (*Bul. de therap.*, 1850, t. XXXVIII, p. 299.)

De la réserve avec laquelle on avait accueilli les premiers essais du kouso, on passa à une confiance exagérée et on le déclara infaillible. Il n'en est rien, et un médecin américain, Paterson, a signalé des cas où le kouso administré méthodiquement n'a pas réussi; mais tous les tænicides (je pourrais dire tous les médicaments) en sont là, et il suffit que le kouso soit le plus sûr des tæنيفuges pour qu'il garde en thérapeutique le rang qui lui est désormais assuré. D'ailleurs, il ne faudrait pas imputer au kouso des succès qu'on doit rapporter quelquefois à la mauvaise qualité du médicament, plus souvent à la déféctuosité de son mode d'emploi. Un médecin anglais établi à Aden, où l'usage du kouso est très-étendu, Vaughan, insistait sur ce point dans une communication adressée, en 1851, au journal *the Lancet*, et démontrait que le kouso ne venait pas toujours de la même plante; qu'il était mélangé, quelquefois par moitié, de substances inertes, enfin que la dose de 16 à 30 grammes pouvait être insuffisante et qu'en la forçant on pouvait arriver à un résultat décisif.

L'administration de ce précieux médicament doit donc être soumise à des règles précises, qu'on peut formuler ainsi:

1° Digestion pendant trois heures de la dose de kouso (20 à 30 gram.).

2° L'infusion et le marc sont avalés en deux ou trois fois;

3° La veille, le malade n'aura pris qu'un léger potage, et le soir, en se couchant, une tasse d'infusion de camomille ou de germandrée. (Trousseau et O. Reveil.)

4° On ne doit pas boire après l'emploi du kouso, mais sucer simplement, si la soif est vive, un peu de jus de citron et se gargariser à l'eau froide, pour diminuer l'astriktion que laisse le passage du kouso.

5° Trois ou quatre heures après, emploi de l'huile de ricin à la dose de 30 à 40 gram.

6° Dès que le tænia commence à être expulsé, faire coucher le malade en décubitus latéral sur le bord de son lit, et enrouler ensuite le parasite sur un bâtonnet, sans exercer sur lui de tractions qui en amèneraient la rupture.

7° Développer le tænia dans de l'eau et constater minutieusement son intégrité.

Le *saoria*, le *moucenna* et le *tatzé* sont d'autres tæنيفuges abyssiniens, mais leur goût est plus mauvais que celui du kouso; ils provoquent plus aisément le soulèvement de l'estomac, et l'on doit attendre que l'expérimentation ait révélé en eux des propriétés plus efficaces que celles du kouso pour les faire entrer en concurrence avec lui. Le *kamala*, produit d'une Euphorbiacée, le *rottera tinctoria*, introduit dans la thérapeutique par Hunsby, a été essayé par Blondeau. La dose est de 15 à 20 gr. de teinture dans une infusion de sauge, en trois doses, prises à une heure d'intervalle. (*Société de thérapeutique*, avril 1875.)

II. *Écorce de racine de grenadier*. — Ce médicament est un tæنيفuge qui, sans avoir la même certitude d'action que le kouso, occupe cependant auprès de lui une place honorable. Il y a cinquante ans environ que son usage est devenu usuel en France; l'introduction du kouso l'a limité un peu, mais le goût désagréable de l'écorce de racine de grenadier a pour compensation son bon marché. La condition pour que ce tæنيفuge réussisse, c'est que l'écorce ne soit pas ancienne, et on la réalise aisément dans le midi de la France.

On emploie l'écorce de grenadier sous forme de décoction⁽¹⁾, de poudre⁽²⁾ et d'extrait alcoolique⁽³⁾. Le malade doit subir le même traitement préparatoire que pour le kouso. Cependant Collin a cité deux cas où ce médicament a parfaitement réussi sans

(¹) 1006. L'apozème tæنيفuge à l'écorce de grenadier se prépare ainsi:

On fait macérer pendant 12 heures 60 gram. d'écorce sèche de racine de grenadier dans 750 gram. d'eau, et l'on réduit à 500 gram. par l'ébullition; on prend en trois fois, à une demi-heure d'intervalle. Une dose d'huile de ricin rend cette médication plus sûre. Jeannel préfère l'écorce fraîche à l'écorce sèche. Dans ce cas, la dose est de 120 gram. pour 500 gram. d'apozème, sans macération préalable.

(²) 1007. La poudre de grenadier se donne à la dose de 4 à 8 gram.; elle est peu employée. L. Deslandes estime cependant qu'il faut la conserver pour les personnes qui répugnent au goût de l'apozème.

(³) 1008. Deslandes a introduit, en 1833, dans la pratique, l'usage de l'extrait alcoolique de grenadier, préparation qui est inscrite dans le nouveau Codex. La potion qu'il recommande a la formule suivante:

℞ Eau de menthe.....	} à à 60 grammes.
— de tilleul.....	
— suc de citron.....	
Ext. alcool. de rac. de grenadier....	24 gram.

A prendre en quatre fois, à une heure d'intervalle. (*Bullet. de therap.*, 1833, t. IV, p. 9.)

cette préparation. (*Répert. de méd., de chir. et de pharmacie militaire*, 1862.)

III. *Fougère mâle*. — Les propriétés tœnicides de la fougère mâle sont démontrées par une expérience séculaire, et c'est un moyen à conserver, d'autant plus que les doses auxquelles on administre ce médicament sous forme d'extrait alcoolique épargnent aux malades une bonne partie du dégoût attaché à l'emploi des autres tœnifuges. La fougère mâle se prescrit sous forme de poudre ⁽¹⁾, d'extrait éthéré ⁽²⁾, de remède de Nouffer ⁽³⁾, d'*huile éthérée* ⁽⁴⁾. Le Bœuf, pharmacien de Bayonne, a proposé récemment des capsules contenant chacune 7 centigr. de calomel et 50 centigr. d'extrait éthéré de rhizôme frais de fougère mâle. On en donne 10.

IV. *Semences de citrouille*. — La propriété vermifuge des graines de citrouille (*Pepo maxima*) était connue des anciens et Pline en fait mention; mais la médecine avait désappris ou dédaigné ce moyen, lorsque, vers 1820, Mongeny annonça que ces semences constituaient le meilleur et le plus sûr des tœnifuges ⁽⁵⁾. En 1852, le *Journal de médecine de Bordeaux* signalait les bons résultats de cette pratique, modifiée légèrement dans quelques-uns de ses détails. Debout a surtout contribué, par les observations qu'il insérait dans son *Recueil* et par celles qu'il y a consignées lui-même (Debout, *Note sur les deux agents anthelmintiques les plus inoffensifs*, in *Bullet. de thérap.*, 1862.

⁽¹⁾ 1009. La poudre de rhizôme de fougère mâle se donne à la dose de 4 à 6 gram., délayée dans 125 à 180 gram. d'eau.

⁽²⁾ 1010. L'extrait de fougère se donne à la dose de 2 à 4 gram., en quatre fois.

⁽³⁾ 1011. Le remède de Madame Nouffer consiste à avaler 12 gram. de poudre de fougère dans 180 gram. de tilleul. On prend ensuite 50 centigr. de calomel, 50 centigr. de scammonée, 30 centigr. de gomme gutte, en quatre bols séparés les uns des autres par un intervalle d'un quart d'heure.

⁽⁴⁾ 1012. Créquy a signalé à la Société de thérapeutique, en 1875, la sûreté d'action de la formule suivante :

℥	Huile éthérée de fougère mâle...	12 gram.
	Calomel.....	1 —

On enveloppe dans du pain azyme. L'huile éthérée de fougère peut aussi être donnée en capsules.

⁽⁵⁾ 1013. La formule employée par ce médecin consistait à mélanger 180 gram. de miel avec la pulpe de 90 gram. de semences de citrouille. Cet électuaire était donné en trois doses, à la distance d'une heure.

t. LXIII, p. 481), à faire entrer l'emploi, si simple et si inoffensif, de la pâte de citrouille dans la médecine courante. Aujourd'hui, c'est un moyen usuel, d'une sûreté d'action sans doute moindre que celle de l'extrait de fougère et surtout du kousso; mais son goût agréable, son action nulle sur l'estomac, la possibilité d'y revenir fréquemment, en font un moyen tœnifuge très-précieux. Je n'hésite pas, pour mon compte, à conseiller dans tous les cas de débiter par lui, sauf à recourir aux autres médicaments de ce genre, s'il ne suffit pas. La médecine des enfants en tire surtout le meilleur parti.

Il y a deux ans, Heckel, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, et alors pharmacien des hôpitaux de Montpellier, a découvert que le principe actif de la graine de citrouille ne réside ni dans l'épisperme, ni dans l'amande, mais bien dans la seconde enveloppe, pellucide, verdâtre, qui s'isole aisément quand on a mondé la graine. De 100 gram. de semences, on retire environ 16 à 17 gram. de ces enveloppes qui, pilées avec du sucre, forment une pâte facile à avaler. J'ai conseillé ce moyen à un Polonais atteint d'un tœnia qui avait résisté aux autres vermifuges, et il a pleinement réussi. Heckel a préparé un extrait alcoolique de ces enveloppes; je ne sais s'il lui a donné des résultats complètement satisfaisants. Ce serait là un progrès réel, puisque cette découverte réduit au 7^e environ la quantité de substance à ingérer. Ad. Dumas (de Cette) a apporté des faits à l'appui de l'assertion de Heckel. (*Journal de Thérap. de Gubler* 1877.)

L'emploi de la pâte de citrouille exige la même préparation que celle de la fougère mâle et du kousso, et l'huile de ricin doit également intervenir pour compléter son action ⁽¹⁾.

Pour les tœnifuges comme pour les lombricides, leur combinaison deux à deux, trois à trois, a donné naissance à des formules nombreuses qui peuvent avoir leur utilité quand chacun d'eux, employé isolément, n'a pas réussi. Je signalerai à ce propos le remède de Vézu, qui réunit à peu près tous les tœnifuges ⁽²⁾.

⁽¹⁾ 1014. Si l'on veut continuer à employer les semences entières, on peut, surtout pour les enfants, préparer avec la pâte, du lait et du sucre, une sorte de looch épais, qui est d'un goût agréable. Debout a proposé de dragéifier les semences entières.

⁽²⁾ 1015. La remède de Vézu se compose de 50 gram. d'un électuaire composé, à parties égales, de fougère mâle et de semences de courge; on y ajoute 5 gr. d'une alcoolature d'écorce de grenadier, préparée à parties égales, et de même quantité d'un alcoolé de kousso au quart. On fait une pâte molle et on ajoute 4 gram. d'extrait éthéré de fougère